



Solèy Leve

Solidarité avec Haïti

Contacts

Maison de la Vie Associative

MVA - 214/61

122 Bis rue du Barbâtre

51100 Reims

E-mail : soleyleve@lautrebord.com

Site : <http://soleyleve.lautrebord.com>

Bulletin d'information n°21

Avril 2022

Notre dernier bulletin, en septembre dernier, était entièrement consacré au séisme, survenu moins d'un mois auparavant, le 14 août. Les habitants de Gentillote étaient alors brutalement confrontés à la recherche de solutions d'urgence pour s'abriter et se nourrir. Nous avons aidé l'école à jouer un rôle, modeste mais essentiel, en accueillant les enfants dès le 6 septembre. En leur proposant des activités ludiques et de détente, et en leur fournissant un repas, elle leur offrait un peu de répit au sein d'un quotidien anxieux, tout en permettant aux parents de se consacrer à leurs nombreux problèmes matériels.



Depuis le 11 octobre, date du report de la rentrée officielle, l'école a repris un fonctionnement relativement habituel, contraint cependant par les dégâts subis par les bâtiments. Le jardin pédagogique fonctionne de nouveau et les récoltes du jardin collectif ont permis d'alimenter la cantine. Comme les années passées les habitants de Gentillote ont pu fêter Noël autour d'un repas, de jeux et de spectacles.

Malheureusement subsistent en toile de fond les difficultés économiques et la violence des gangs qui ne montrent pas de signe d'accalmie.

Nous revenons également dans ce bulletin sur des projets de l'ASPAG¹ initiés avant le séisme et que nous n'avons pu évoquer en septembre : l'acquisition de quelques vaches laitières, la réalisation d'un bassin de pisciculture et la mutuelle. Le premier bénéficie d'une aide de la Fédération de la Marne du Secours populaire Français, tandis que les deux autres sont indépendants de tout financement étranger à Haïti.

Désormais, en dehors du fonctionnement proprement dit de l'école, pour lequel l'association Papiers de l'Espoir représente un soutien très important, nous devons faire face aux réparations et reconstructions de bâtiments. Il a fallu attendre le 18 février pour que des ingénieurs du Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications viennent faire un diagnostic des locaux de l'école. Nous disposons maintenant d'une évaluation des travaux à effectuer. Les montants concernés nécessitent de chercher des financements auprès de nouveaux bailleurs, qu'il nous faudra accompagner de fonds propres. Nous avons réservé pour cela une partie des sommes collectées lors de notre appel lancé juste après le séisme. Merci aux nombreux contributeurs qui ont à nouveau répondu présent !



Par ailleurs avec l'aggravation des difficultés économiques liée au séisme, nombre de parents seront dans l'incapacité d'assumer la participation aux frais de scolarité qui est demandée pour les élèves des 7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} années. Il faudra là aussi trouver une solution.

A l'heure où la guerre en Ukraine suscite de multiples inquiétudes au sein de la population française, et mobilise une part importante de ses efforts de solidarité, nous devons faire en sorte que nos amis haïtiens, dont les conditions de vie restent désespérément dramatiques, ne soient pas oubliés.

Thierry Raoux pour Solèy Leve

⁽¹⁾ L'ASPAG (Association Solidarité des Paysans et Amis de Gentillote) est l'association locale que Solèy Leve accompagne.

Assemblée Générale 2022

L'Assemblée Générale ordinaire de Solèy Leve aura lieu en visioconférence
Samedi 30 avril 2022 à 14h.

Boutique en ligne

Comme l'an passé, au mois de décembre nous avons ouvert une boutique en ligne d'artisanat haïtien.

Calendrier 2022

Cette année le thème de notre calendrier est « Proverbes, expressions et devinettes ». Il présente une sélection d'une quarantaine de ces expressions ou proverbes, communément utilisés, et qui montrent combien le créole est une langue expressive et imagée. Énoncés en créole et traduits en français, ils sont accompagnés de commentaires et on peut même les écouter en créole sur notre site !



Situation générale

Plus de 7 mois après le séisme du 14 août, la situation ne s'améliore pas pour les habitants des départements du Sud.

Il n'y a toujours pas de reconstruction réellement engagée, et les familles s'abritent le plus souvent avec les moyens du bord. Quant aux écoles, elles n'ont pas reçu d'autre attention de la part du gouvernement que le recul de la rentrée scolaire au 11 octobre pour les départements les plus touchés. L'état de leurs bâtiments n'a pas été contrôlé et elles n'ont pas bénéficié de consolidation ni de reconstruction. Seules quelques rares écoles ont pu obtenir des tentes de la part de l'UNICEF, mais la majorité d'entre elles accueillent les élèves comme elles peuvent.

De plus, en septembre, alors que la route du Sud était toujours bloquée à Martissant (sortie de Port au Prince), les gangs ont commencé à paralyser les trois terminaux pétroliers du pays provoquant - si c'était encore possible ! - une forte dégradation de la situation économique. Les quelques rares camions-citernes qui tentaient le passage étaient détournés. Avec la raréfaction de l'essence, son prix est passé de 200 gourdes à plus de 2500 gourdes le gallon. Les transports sont donc devenus de plus en plus difficiles et les habitants ont également dû se passer d'électricité, le plus souvent produite par des groupes électrogènes.

Les produits maraîchers cultivés sur les hauteurs de Port au Prince ou importés de République Dominicaine ont du mal à atteindre les marchés du sud tandis que le maïs et les arachides produits par le sud ne parviennent pas à Port au Prince.

Les transports de fond sont devenus impossibles, imposant un fonctionnement des banques en circuit fermé avec l'argent disponible sur place et celles-ci se sont souvent trouvées en rupture d'argent liquide.

Fin décembre, une certaine amélioration s'est fait sentir dans le sud et même à Martissant. Les livraisons d'essence ont repris à un rythme plus régulier. Mais il y a toujours beaucoup de kidnappings et les gens hésitent toujours à se déplacer. Pour éviter les gangs, les voyageurs font désormais un gros détour, en empruntant une route très précaire et accidentée, non conçue pour un tel trafic, et qui serpente par endroits à flanc de montagne, au bord de précipices.

Seul point un peu positif, le département du Sud est plus sûr que le reste du pays. Le commissaire du gouvernement des Cayes, Ronald Richemond, livre une bataille sans merci au moindre soupçon de banditisme, ce qui explique cette relative tranquillité.

La communauté internationale espère la tenue prochaine de l'élection présidentielle, mais chacun sait que cela ne résoudra pas tout.

Manifestation à l'aéroport des Cayes

En réponse à la demande des voyageurs les plus aisés souhaitant éviter le passage par Martissant, l'offre de vols intérieurs Port au Prince – Les Cayes s'est développée. Le 29 mars, des manifestants reprochant aux compagnies de faire monter les prix des billets ont forcé l'entrée de l'aéroport Antoine Simon des Cayes (situé sur la localité de Laborde, qui jouxte Gentillote) et ont incendié un petit avion.

La vie à Gentillote

Comme pour tous les habitants du Sud, la situation des familles de Gentillote reste précaire, tant pour le logement que pour la nourriture. Peu d'habitants ont un travail formel garantissant un revenu suffisant. La plupart d'entre eux sont agriculteurs, ou font du commerce occasionnel en vendant leurs produits au marché. Les plus jeunes peuvent exercer l'activité de motos-taxis.

En ce qui concerne les habitations, le cas des maisons 'traditionnelles' est le plus favorable. Leurs murs ont presque tous pu être remontés. En général les poteaux et la toiture étaient restés en place et les pierres ont pu être récupérées. Il s'agissait alors de trouver la terre convenant au mortier. Cela demande du temps, mais peu de moyens financiers. Cela dit, il manque toujours le crépi de ciment pour les protéger des précipitations.

La reconstruction des maisons en parpaings et ciment, qui sont la majorité, est plus délicate car beaucoup plus couteuse. L'ONG humanitaire évangélique « Compassion Internationale » a fourni du ciment et du sable à certaines familles. Une autre église protestante a construit quatre ou cinq maisons d'environ 35 m². En dehors de ces quelques exemples, les maisons en parpaing n'ont pu être réparées ou reconstruites. Et cela restera compliqué car les prix ont été multipliés par 2 (en raison de la pénurie de matières premières liée au séisme et de la difficulté des transports).

Malgré tout, aujourd'hui tout le monde a un abri, même provisoire et pas très grand, parfois partagé par plusieurs familles.



Les activités de l'ASPAG

Commençons par deux projets, initiés tous deux en 2021, et freinés par les conséquences du séisme.

Le bassin de pisciculture : il s'agit d'un projet imaginé par les membres de l'ASPAG, en lien avec le ministère de l'agriculture haïtien. Démarré au début de l'année 2021, il était déjà bien avancé lorsque le



séisme a frappé Gentillote. Le bassin avait été creusé, grâce à la participation de groupes d'habitants. Avant de procéder à son remplissage, à l'occasion d'épisodes de fortes précipitations, il restait à en réaliser l'étanchéité. Pour cela les techniciens du ministère préconisaient l'usage d'une variété d'argile disponible sur place. Ce travail a été effectué depuis, mais le



fond ne s'est pas révélé assez étanche pour retenir les eaux de pluie. Après différents essais les agronomes ont finalement suggéré de bétonner le fond du bassin, le ministère se chargeant de fournir le ciment. Le projet en est à ce stade, et les poissons n'ont toujours pas pu y être introduits.

Le « Projet Vaches » : envisagé lui aussi avant le séisme, celui-ci est développé avec la Fédération de la Marne du Secours Populaire Français (SPF), qui souhaitait soutenir une action améliorant la sécurité alimentaire. L'ASPAG a proposé le financement d'un achat de vaches, dans le but de constituer l'amorce d'un troupeau qui s'agrandirait au fil des naissances de veaux tout en fournissant du lait pour les élèves de l'école. Solèy Leve est intervenu par la mise en place d'un groupe Whatsapp, qui permet des échanges entre membres de l'ASPAG et du SPF. Géré par Ingrid, administratrice de Solèy Leve parlant (et écrivant) le créole, il a pu intégrer plusieurs membres de l'ASPAG qui ne parlent pas le français, ou ne sont pas suffisamment à l'aise pour suivre une conversation dans cette langue. Le fonctionnement du groupe est toutefois limité par le fait que les participants de Gentillote, comme beaucoup d'Haïtiens, ont des téléphones d'occasion, qui ne permettent pas toujours d'aller sur Whatsapp et tombent en panne assez fréquemment. Cela dit, l'achat de quatre vaches est désormais programmé.



Quelques nouvelles de deux autres activités plus anciennes et maintenant bien établies.

La « mutuelle » : créée il y a plusieurs années à l'initiative de l'ASPAG, elle permet aux participants, grâce à leurs cotisations, de bénéficier à tour de rôle de prêts pour financer des activités économiques. Les décisions se prennent lors de réunions qui ont lieu tous les mercredis en fin d'après-midi.

Le jardin collectif : cultivé par les parents de l'école, il permet d'alimenter la cantine. Selon les périodes, il fournit directement les céréales utilisées pour les repas (millet, maïs), ou bien des produits dont la vente rapporte de quoi s'approvisionner au marché. Ci-dessous, séance de labour, puis récolte d'arachides.



Soutiens locaux et ponctuels

L'école de Gentillote a reçu le soutien de donateurs haïtiens qui en connaissaient l'existence et souhaitaient apporter leur contribution après le séisme. Après discussion avec l'équipe pédagogique, ils ont choisi d'orienter leur aide vers les manuels scolaires, qui sont une charge conséquente pour les familles. Plutôt que d'équiper l'école de livres utilisés uniquement sur place, comme cela avait été le cas après l'ouragan Matthew grâce à un financement de Papiers de l'Espoir, c'est un système de location de manuels qui a été mis en place. Les livres, loués pour l'année scolaire, peuvent être utilisés chez eux par les élèves. Cinq collections, couvrant le français, les mathématiques, la géographie et les sciences expérimentales, ont ainsi complété la bibliothèque de l'école.



Les grands élèves ont couvert les livres

A l'école



Comme pour toutes les écoles des départements les plus touchés par le séisme, la rentrée a été repoussée au 11 octobre à Gentillote.

Sans pouvoir se l'expliquer, Jean Marc² trouve les enfants plus motivés et enjoués à l'école que les années précédentes.

Certificat : 14 élèves sur 17 ont été reçus à l'examen de fin de cycle.

Fêter Noël : le 26 décembre, les familles de Gentillote ont pu fêter Noël grâce à l'aide du Secours Populaire de la Marne qui a permis de distribuer un repas et des petits cadeaux. Il y avait des jeux et un spectacle (danses, chants). Certains jeunes avaient écrit leurs propres chansons en créole, Les participants avaient été invités à venir habillés en rouge et blanc, et ils ont été nombreux à se prêter au jeu.



Stage d'arts martiaux : en février, les jeunes de Gentillote ont eu l'occasion de découvrir les arts martiaux grâce à un stage encadré par deux athlètes. Cette activité a été très appréciée. Elle semble avoir été très bénéfique psychologiquement, vis-à-vis des séquelles du séisme encore très présentes dans les esprits.



La cantine a pu fonctionner quatre jours par semaine (elle fait relâche le mercredi, jour du marché). Il y a en général au moins quatre mères d'élèves qui cuisinent, deux qui sont là en permanence et d'autres par alternance, qui viennent donner un coup de main de temps en temps. C'est pour les laisser libres de se rendre au marché (pour leurs activités domestiques ou professionnelles) que la cantine ne propose pas de repas le mercredi. Les élèves ont lancé une collecte de bois pour le feu.



Le jardin pédagogique : les élèves ont maintenant des cours pratiques plutôt que théoriques. Lorsqu'il y a quelque chose à faire dans le jardin, un parent qui a les compétences vient expliquer et montrer la technique. Si nécessaire, on demande à un ingénieur agronome de venir faire un cours plus théorique.

Les élèves ont semé des aubergines et des épinards. Ce sont des parents qui ont réalisé les plates-bandes, les élèves s'étant occupés des semis et de l'arrosage. Malheureusement les aubergines ont été attaquées par des poules. Le problème de la sécurisation des jardins vis-à-vis des animaux en liberté est un problème récurrent sur place.

Pour les cultures suivantes, des maraîchères de Camp-Perrin ont cédé des plants de poireaux, que les élèves ont repiqués. Camp-Perrin est une petite ville située à une vingtaine de kilomètres de Gentillote. Elle est réputée pour son canal d'irrigation, malheureusement endommagé lors du séisme. Les encadrants, qui échangent beaucoup avec les cultivateurs de Camp-Perrin, comptent emmener les élèves les rencontrer. Mais les cultures possibles à Camp-Perrin ne peuvent pas forcément s'acclimater à Gentillote, qui ne dispose pas des mêmes possibilités d'irrigation.



⁽²⁾ Jean Marc Henry est le président de l'ASPAG.

Le financement des classes de collège (7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} années)

Pour financer ces trois niveaux, nous avons mis en place des parrainages individuels. Ce système s'essouffle, essentiellement du fait de la difficulté à récupérer les informations concernant la scolarité des filleuls, à transmettre aux parrains ou marraines. De ce fait il nous est difficile d'initier de nouveaux parrainages.

Nous envisageons de remplacer ce système par des « parrainages de classe » : les parrains s'engageraient là encore à des versements réguliers, mais qui seraient destinés au fonctionnement d'une des trois classes. Les élèves de ces classes, encadrés par leurs professeurs, donneraient régulièrement des nouvelles de la classe ou de l'actualité de Gentillote. Nous sommes en train de tester ce fonctionnement avec les professeurs.

Dès que le système sera rodé, nous lancerons un appel pour rechercher des parrains ou marraines.

Les bâtiments de l'école



Passage des ingénieurs le 18 février 2022

Après des mois d'attente et de sollicitations, les ingénieurs du MTPTC (Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications) sont passés le 18 février 2022 vérifier l'état des bâtiments. Une fois contrôlé chacun est classé dans une des trois catégories, identifiée par une marque en couleur au pochoir : 'Vert' (ok), 'Jaune' (travaux à prévoir) et 'Rouge' (dangereux). Un rapport écrit doit être envoyé suite à cette visite. Mais, malgré les demandes incessantes de Jean Marc, ce rapport ne lui a toujours pas été transmis.

Cinq salles sont classées 'Rouge', dont quatre nécessitent de gros travaux de remise en état, mais sont réparables. La cinquième ne pourra pas être réparée. Les élèves ne devraient pas être accueillis dans ces salles...

La grande salle multi-activité ainsi que cinq salles de classes sont en 'Jaune'. Elles ne sont pas considérées comme dangereuses, mais ont besoin de travaux de consolidation (chaînage à reprendre, enduits...).

Enfin, la nouvelle salle informatique, le bureau de direction ainsi que deux salles de classe sont en 'Vert' et ne nécessitent donc aucune réparation.

En l'absence de rapport écrit de la part des ingénieurs, les estimations du montant des travaux reposent sur leurs bilan et conseils oraux.

Une salle, trop petite pour accueillir une classe entière, est utilisée en salle audiovisuelle.

L'école dispose donc (en comptant les salles nécessitant des réparations) de 10 salles de classe pour 11 niveaux (de la maternelle à 9^{ème} année). Ainsi les maternelles utilisent la grande salle. Une séparation a été mise en place à l'aide de bibliothèques afin de préserver l'espace pour le tableau numérique.

Quoi qu'il en soit, il y a donc besoin d'une nouvelle salle. On envisage la construction d'une salle de 60 m², qui se ferait dans le cadre d'un chantier école. Des artisans locaux seraient ainsi formés. Actuellement, nous disposons de devis pour environ 12 000 € de matériaux, mais pas d'estimation pour la main d'oeuvre. Comme le chantier-école nécessite des encadrants formateurs, le tarif risque d'être un peu plus élevé qu'habituellement.



Nos projets pour 2022

De nombreux défis nous attendent pour les années 2022 et 2023

- **Consolider certaines salles de classe** : nous savons maintenant que certains travaux sont indispensables pour les sécuriser. Mais il faudra compter avec l'évolution des prix de certains matériaux qui ont plus que doublé à cause de pénuries liées au séisme et à la difficulté des transports.
- **Assurer l'école pour tous** : nous devons compenser les difficultés financières des familles afin d'éviter la déscolarisation des élèves de niveau collège (7^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} années).
- **Maintenir la cantine** : compte tenu des pertes de revenus des familles, il faudrait garantir de manière pérenne un repas aux élèves.
- **Reconstruire les salles détruites** : il s'agit ici d'un chantier qui prendra du temps, mais sur lequel nous devons commencer à travailler car il nous faudra trouver des fonds propres et des subventions. On pourrait recourir à un chantier-école ouvert aux artisans de la zone, et peut-être même former d'anciens élèves aujourd'hui en recherche de travail.

Pour nous aider à concrétiser ces actions vous pouvez effectuer un don :

- par chèque adressé au siège de l'association :
Solèy Leve – Solidarité avec Haïti - Maison de la Vie Associative MVA - 214/61
122 Bis rue du Barbâtre - 51100 Reims
- via Hello Asso : <https://www.helloasso.com/associations/soley-leve-solidarite-avec-haiti/>
- via PayPal : <https://soleyleve.lautrebord.com/index.php/nous-soutenir/faire-un-don>
- par virement bancaire (RIB de Solèy Leve à demander en nous écrivant à : soleyleve@lautrebord.com)

Les dons à Solèy Leve sont déductibles des impôts à hauteur de 66% pour les particuliers et de 60% pour les entreprises